

Communiqué de presse
Paris, le 13 octobre 2023

Emploi et handicap

Lancement national du programme de formation ARIA : Accompagner, Repérer et Insérer les personnes Autistes

L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein du service public de l'emploi est une préoccupation partagée par de nombreux acteurs. L'Union nationale des missions locales (UNML), l'Agefiph et la Fondation Orange se sont engagés dès 2021, avec l'appui du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et de la Délégation interministérielle à la stratégie pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement, à produire une réponse concertée en créant **le programme ARIA (Accompagner, Repérer et Insérer les personnes Autistes)** initié par l'association régionale des Missions Locales d'Ile-de-France (ARML) et un représentant du réseau Les entreprises s'engagent.

Après un pré-lancement et une phase de test, ce programme est désormais accessible en autoformation via la plateforme d'appui à la professionnalisation conçue par l'Agefiph. En lien avec la dynamique France travail et à compter d'aujourd'hui, les conseillers des Missions Locales, mais aussi l'ensemble des acteurs de l'entreprise, de l'emploi et de la formation, pourront y enrichir leurs connaissances en

matière d'accompagnement des parcours des personnes autistes.



A l'occasion du lancement national du programme, ses partenaires se sont réunis mercredi 11 octobre 2023 à la Maison de l'autisme.

Des ressources et un programme pilote pour une société plus inclusive

Le programme ARIA vise à mieux repérer les jeunes avec troubles du spectre autistique (TSA) et les accompagner vers l'emploi. Concrètement, il est organisé autour de **deux parcours de formation** : le premier est généraliste et le second plus approfondi sur la compréhension du fonctionnement autistique, de la démarche diagnostic et des dispositifs mobilisables. Chacun de ces parcours comprend des capsules vidéo pédagogiques ainsi que des séries de quiz. **Un kit et un résumé des aides existantes sont également mis à disposition des employeurs** pour les aider à comprendre pourquoi et comment recruter et accompagner des personnes avec autisme.

Les conseillers des Missions Locales formés via ARIA témoignent :

« Je suis désormais mieux au fait de la posture à tenir face à une personne TSA. Je comprends le fonctionnement de la personne en situation de handicap et je verrai les jeunes différemment. »

« On rencontre souvent des jeunes "différents", maintenant je pourrai anticiper qu'ils ont peut-être des difficultés insoupçonnées. Je pensais véritablement qu'aucun autiste ne passait à travers les mailles du filet du diagnostic. »

Un programme enfin à disposition de tous

Porté par une phase pilote, le programme ARIA a été mis en place en plusieurs étapes. Dans le cadre de séquences en présentiel et de webinaires organisés entre 2021 et 2023, **il a d'ores et déjà permis de toucher près de 1 200 conseillers et référents handicap** au sein des Missions Locales. Aujourd'hui et en lien avec la stratégie 2023-2027 de l'Agefiph, **il est accessible en autoformation [depuis la plateforme d'appui à la professionnalisation de l'Agefiph en lien ici](#).**

Les trois objectifs du programme ARIA

1. Toucher les professionnels des Missions Locales.
2. Couvrir l'ensemble du territoire national.
3. Proposer une ressource disponible pour tous.

Mylène Girard, secrétaire générale, déléguée interministérielle par intérim à la stratégie pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement :

« Le programme ARIA s'inscrit pleinement dans les objectifs de la stratégie nationale 2018-2022 qui visait à sensibiliser les acteurs du service public de l'emploi car l'un des enjeux pour les acteurs est de mieux connaître les caractéristiques du spectre de l'autisme afin de donner aux personnes la possibilité d'occuper un emploi dans les meilleures conditions en prenant en compte toute la palette de compétences dont elles disposent quel que soit le niveau de handicap ».

Keltoum Rochdi, administratrice de l'UNML :

« A l'aube de la mise en place de France Travail, la nouvelle plateforme de professionnalisation développée par l'Agefiph mettra de nouvelles ressources à disposition des acteurs. Le lancement du programme ARIA permettra de mettre en visibilité pour la première fois cette nouvelle ressource. Chaque individu, quel que soit son parcours, ses défis ou ses différences mérite une chance égale de s'épanouir. Il est temps de transformer le regard du handicap en un regard d'amour, de compréhension et d'inclusion. Avec ARIA, on démontre que l'autisme n'est pas un obstacle mais plutôt une source d'enrichissement pour notre monde. Le changement commence par nous : changer le regard sur le handicap, c'est ouvrir les portes de l'inclusion et de l'acceptation ».

Christophe Roth, président de l'Agefiph :

« Les troubles du spectre de l'autisme désignent des situations très différentes qui appellent des réponses et des accompagnements personnalisés, à la hauteur des spécificités des personnes et des besoins des entreprises. C'est pourquoi, les solutions développées par l'Agefiph ambitionnent, aux côtés des pouvoirs publics et de nos partenaires, de répondre à l'ensemble des publics concernés pour leur permettre de travailler, d'occuper un emploi et rejoindre un collectif de travail. En soutenant depuis 2020 le projet ARIA, nous nous engageons à consolider la culture du handicap et les pratiques d'accompagnement des jeunes autistes pour défendre la place de chacun au milieu de tous ».

Françoise Cosson, déléguée générale de la Fondation Orange :

« La Fondation Orange a fait le choix de soutenir le projet ARIA dès le début des réflexions car il répond à nos ambitions d'inclusion pour tous et à notre mission d'insertion sociale et professionnelle notamment des jeunes adultes autistes. C'est une fierté d'en être partenaire et de voir le programme se déployer sur tout le territoire national. »

Le programme ARIA a vu le jour grâce au soutien de l'Agefiph, de la Fondation Orange et de l'UNML. Il a également bénéficié de l'expertise de la Délégation interministérielle à l'autisme, de l'appui d'un représentant du réseau la France s'engage et de l'expertise de nombreux partenaires. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter [la vidéo de présentation](#) et [le livret dédié au projet](#) (de l'idée à l'essaimage).

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2022, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 199 000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (4,7% de plus qu'en 2021).

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X : [@Agefiph_](https://twitter.com/agefiph)

Contact presse : Émilie Mendoza Alba / emendoza@lebureaudecom.fr / 06 32 04 49 93

A propos du réseau des Missions Locales

Depuis 40 ans, les Missions Locales œuvrent à accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets professionnels et à les insérer durablement dans la société. Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 440 Missions Locales et les 15 associations régionales représentent l'unique service public de proximité dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque année, les Missions Locales accueillent et accompagnent plus d'1,1 million de jeunes vers l'autonomie et l'emploi avec une approche à la fois globale et personnalisée pour chacun d'entre eux, tout au long de leur parcours : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture etc.

Pour en savoir plus : www.unml.info et sur Twitter, LinkedIn, Instagram et Facebook

A propos de la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro développement

La délégation interministérielle a été mise en place en avril 2018 par le Gouvernement pour piloter la stratégie nationale 2018-2022. Dotée de plus de 550 millions d'euros, cette politique publique d'envergure a notamment permis de développer le premier service public de repérage précoce, de nouveaux dispositifs d'accès à l'école, des lieux adaptés pour les adultes parmi les plus vulnérables.... Afin de poursuivre et amplifier les actions encore nombreuses qu'il reste à mener, une seconde feuille de route 2023-2027 devrait être prochainement annoncée. **Pour en savoir plus : <https://handicap.gouv.fr/la-strategie-nationale-autisme-et-troubles-du-neuro-developpement>**

A propos de la Fondation Orange

La Fondation Orange s'engage pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des femmes en difficulté : les jeunes sans qualification ni emploi, les femmes en situation précaire, les personnes avec autisme. Depuis plus de 35 ans, les actions de la Fondation leur donnent accès à l'éducation, à la santé, à la culture pour leur permettre de mieux s'intégrer dans la société. Nous contribuons également à la démocratisation de la culture auprès de tous les publics en favorisant l'accès à la musique vocale, aux livres, aux musées. La Fondation intervient aujourd'hui dans tous ces domaines, pour que le numérique devenu essentiel, soit un facteur d'égalité des chances. Ainsi, avec le soutien de ses salariés engagés, la Fondation Orange permet chaque année, dans 25 pays, aux bénéficiaires de prendre un nouveau départ.

En savoir plus : fondationorange.com

A propos du réseau Les Entreprises s'engagent

La Communauté française des entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable. Sa mission : construire des axes de coopération et de passage à l'action entre les entreprises et l'Etat pour répondre aux grands défis sociaux et environnementaux auxquels notre génération est (et sera) confrontée.

En savoir plus : <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/>